

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 14 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	5

Date de la convocation
24 mai 2023

Date d'affichage
24 mai 2023

Objet de la Délibération

Signature convention médecine
préventive

N°19.2023

L'an deux mil vingt-trois, et le quatorze juin à 17h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER

Excusé : David LE GUEN

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PIC

*

Monsieur le Président présente aux membres du conseil la nouvelle convention de mise en œuvre de la médecine préventive entre le SIVOM et le Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale des Hautes Alpes (CDG 05), service MEDICOM, qui prévoit des actions sur le milieu du travail et la surveillance médicale des agents.

Il propose de renouveler l'adhésion du SIVOM et demande l'autorisation de signer la convention.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention entre le SIVOM et le CDG 05
- Autorise Le Président à signer la convention en annexe de la délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Olivier FONS



Nombre de voix pour : 5
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20230614-19_2_2023-DE
Reçu le 20/06/2023